



Colloque international

1^{er} et 2 février 2012

Ecole Nationale d'Architecture Paris - Val de Seine, 3/15 quai Panhard et Levassor, 75013 Paris

Sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables

Les notions de *développement durable* et de *ville durable* font l'objet d'un travail critique fragmentaire de la part de nombreux chercheurs. Cependant, leur éclatement et le caractère parfois marginal de l'objet "durable" dans leur démarche masquent les transversalités critiques qui pourraient être mises en évidence sur ces objets du développement et de la ville durables.

Il est temps aujourd'hui nous semble-t-il, d'avoir une approche réflexive s'interrogeant à la fois sur les appuis théoriques, les démarches empiriques, les corpus utilisés et les objectifs visés. Bref, analyser les ressorts de ces critiques, leur éventuelle cohérence et les limites qu'elles rencontrent, que ces dernières soient d'ordre pratique, épistémologique, théorique ou autres.

Ce colloque international s'inscrit dans une ambition multiple :

- Poser les premiers jalons d'une sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables.
- Rassembler des chercheurs opérant un retour réflexif sur leur propre travail critique, et d'autres souhaitant défricher ce champ, ce colloque sera aussi l'occasion de les faire converger, afin de constituer un réseau informel sur ces questions.
- Donner une lisibilité à cette diversité critique et mettre en évidence certaines options théoriques communes par la publication des actes dans une revue scientifique ou un ouvrage collectif.
- Participer à la théorisation certains fondements de la critique du développement et de la ville durables, non seulement au sein du monde de la recherche, mais aussi au-delà, parmi les acteurs et les usagers des "objets" durables. Ceci, en s'attachant notamment aux liens qu'ils entretiennent actuellement et ceux qu'ils pourraient mettre en œuvre.

Pour mener à bien cette entreprise, nous avons mis en évidence quatre axes de travail qui ne sont ni exclusifs les uns des autres ni exhaustifs, mais constituent une trame pouvant permettre aux uns et aux autres de situer leur approche.

Axe 1 : Une croissance insoutenable ? (Discutants, resp. d'axe : C. Larrère, F. Flipo)

Les conventions sociales qui structurent habituellement les situations et les collectifs constitués sont aujourd'hui éprouvées par un double processus de fragmentation et de mondialisation. Portée par la plupart des institutions internationales, l'analyse de ce double processus en termes de développement durable déplace l'attention des inégalités sociales vers les inégalités écologiques, par exemple celles liées à la montée des eaux. La nature devient donc un nouveau moyen de créer du bien commun. Cette question des inégalités écologiques est généralement abordée en considérant la "rareté relative"¹ des biens environnementaux et se préoccupe de "ce que la nature peut supporter"². Plus radical, le concept de décroissance met à nu certaines contradictions essentielles de l'approche en termes de développement durable³. Cette alternative radicale peut-elle cependant se nourrir des autres entreprises critiques du développement durable pour mieux les inspirer ?

¹ Rawls J. (1987), *Théories de la justice*, Paris, Seuil

² Jonas H. (1990), *Le principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, éditions du Cerf

³ Latouche S. (2003), « L'imposture du développement durable ou les habits neufs du développement », *Mondes en développement*, Vol.31-2003/1, N°121

Axe 2 : Une gouvernementalisation des conduites ? (Discutants, resp. d'axe : Y. Rumpala, L. Pattaroni)

Les approches en termes de développement durable tentent de régler les conduites des populations en inventant de nouvelles pratiques de responsabilité sociale, une gouvernance susceptible d'organiser une socialisation en-deçà du droit⁴. L'inflation d'indicateurs, caractéristique de ces approches, témoigne de l'importance grandissante des technologies de gouvernement du changement dans cette mise en ordre des populations. C'est ce qui justifie le déploiement de cette politique de gouvernement en matière d'environnement au sens large, en contradiction avec la construction libérale dominante, qui par définition, s'y oppose. Cependant, cette politique de gouvernement ne donne-t-elle pas aussi certains instruments susceptibles de provoquer son propre dépassement ?

Axe 3 : Une démocratie technique ? (Discutants, resp. d'axe : F. Chateauraynaud, T. Souami)

La question des politiques de la nature a notamment été abordée à travers la problématique d'une démocratie technique qui consiste essentiellement à savoir "comment faire entrer les sciences en démocratie"⁵. Dans ce cadre, le sens du développement durable repose sur la performativité des outils qu'il se donne pour répondre aux enjeux qu'il soulève. Les concepts portés par ce courant de recherche ("forums hybrides"⁶, "balistique"⁷ des mobilisations, etc.) reposent sur un principe de symétrie qui conduit logiquement à s'intéresser aux processus de construction des controverses environnementales (OGM, tracés de ligne TGV, etc.). Cette mise au centre de la dimension procédurale de ces objets ne repose-t-elle pas néanmoins sur une confiance excessive dans les potentialités critiques de dispositifs, quels qu'ils soient ?

Axe 4 : Une justification écologique ? (Discutants, resp. d'axe : L. Charles, L. Devisme)

Partant le plus souvent d'une approche en termes "d'arènes d'engagement public"⁸, la sociologie de la justification s'intéressant à l'environnement s'est d'abord attachée à rendre compte des stratégies, intérêts et légitimations mis en œuvre lors des conflits d'aménagement. A cette occasion, les acteurs travaillent une "grandeur verte"⁹ susceptible d'intégrer la nature dans des ordres de justification existants, mais aussi de conduire à l'élaboration d'un nouvel ordre, ou encore de remettre en cause profondément la matrice commune à ces ordres et l'assise qu'elle offre aux entreprises critiques. Promu par les institutions, le "développement durable" s'appuie sur la croyance en cette remise en cause profonde des ordres existants pour inverser la critique, mais ces populations mettent aussi à l'épreuve au quotidien les différents dispositifs qui leur sont prescrits.

La problématique du colloque ouvre de nombreuses pistes dont seulement quelques-unes sont esquissées ici. Il s'agit d'un chantier dont les enjeux sont à la mesure d'un modèle qui sature aujourd'hui les modes de légitimation des institutions et des cadres de l'expérience qu'elles tentent de mettre en œuvre.

Mots clés

Développement durable - ville durable - critique - recherche – démocratie – mobilisations

⁴ Gautier C. (1996), « A propos du « gouvernement des conduites » chez Foucault : quelques pistes de lecture », *La gouvernabilité*, Paris, Presses Universitaires de France

⁵ Latour B. (1999), *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte

⁶ Callon M., Lascoumes P., Barthe Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil

⁷ Chateauraynaud F. (2010), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Petra

⁸ Cefäi D., Trom D. (dir.) (2001), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Editions de l'EHESS, Collection « Raisons pratiques »

⁹ Thévenot L., Lafaye C. (1993), « Une justification écologique? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de Sociologie*, 34 (4), p. 495-524

Responsable

Nom : Jérôme BOISSONADE

Statut et/ou fonction : Maître de Conférences en sociologie

UFR de rattachement : SHS / lettres, langues (ULCO)

Nom de l'équipe rattachée à Paris 8 : AUS (UMR LAVUE n° 7218)

Mel : jboisson@msh-paris.fr

Date

1 & 2 février 2012

Lieu

Ecole Nationale d'Architecture Paris - Val de Seine, 3/15 quai Panhard et Levassor, 75013 Paris

Comité d'organisation

Jérôme BOISSONADE, Maître de Conférences en sociologie, Université du Littoral, AUS (associé TVES) / UMR LAVUE

Katja HACKENBERG, Maître de Conférences en urbanisme, Université de Cergy-Pontoise, AUS / UMR LAVUE

Gérard BAUDIN, Maître assistant en école nationale supérieure d'architecture, AUS / UMR LAVUE

Albert LEVY, chercheur CNRS, AUS / UMR LAVUE

Partenariats institutionnels et soutiens financiers

Equipe de recherche AUS

Université Paris 8

UMR LAVUE (CNRS)

Ecole Nationale d'Architecture Paris – Val de Seine

Tunisair

Comité scientifique

Présidé par :

Catherine LARRERE (axe 1) : professeur de philosophie (PHICO), Université de Paris 1

et

Francis CHATEAURAYNAUD (axe 3) : Directeur d'études (GSPR), Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

Discutants et responsables d'axes :

Lionel CHARLES (axe 4) : philosophe, chercheur en sciences sociales, Fractal, Paris

Fabrice FLIPO (axe 1) : maître de conférences en philosophie (ETOS), Telecom & management SudParis

Luca PATTARONI (axe 2) : Chargé de cours (LASUR), Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Yannick RUMPALA (axe 2) : Maître de conférences en science politique (ERMES), Université de Nice Sophia Antipolis

Taoufik SOUAMI (axe 3) : Maître de Conférences en urbanisme (LATTS) Institut Français d'Urbanisme

Laurent DEVISME (axe 4) : Maître-Assistant en Aménagement-Urbanisme (LAUA), Ecole Supérieure d'Architecture de Nantes

Autres membres du Comité scientifique :

Jérôme BOISSONADE : maître de conférences en sociologie (AUS - associé TVES), Université du Littoral, Dunkerque

Ridha ABDMOULEH : maître Assistant en sociologie (FLSH-GEDES), Université de Sfax, Tunisie

Philippe BONNIN : directeur de recherche (AUS), Paris

Katja HACKENBERG : docteure en sociologie (AUS), Université Paris 8

Svetlana HRISTOVA : professeur de sociologie culturelle, Université de Sofia, Bulgarie

Albert LEVY : chercheur en sociologie associé (AUS), Paris

Hélène SUBREMON : post doctorante en sociologie (AUS), Paris

Public visé

Spécialistes universitaires, doctorants, étudiants